

1ER OPEN LABELLISÉ DE DREUX  
BENJAMIN - MINIME

# TAEKWONDO



**18 FÉVRIER 2023**

**OPEN LABELLISÉ  
BENJAMINS-MINIMES**

**PALAIS DES SPORTS DREUX  
PLACE DU CHAMPS DE FOIRE  
28100 DREUX**

**SAMEDI 18 FÉVRIER 2023**

**PALAIS DES SPORTS DE DREUX - INSCRIPTIONS SUR MARTIAL EVENTS**



## DATE ET LIEU

La compétition aura lieu le 18 février 2023 au palais des sports, place du champ de foire 28100 DREUX

## RESPONSABLE COMPÉTITION

Steven Quelennec : squeennec@gmail.com

## CATÉGORIE ÂGE ET POIDS

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de la saison.

Tenues : dobok blanc col blanc pour les Keup

Les plastrons électroniques DAEDO seront fournis par l'organisateur.

---

### Benjamins : nés en 2014 & 2015.

Masculins : -21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / +49kg

Féminins : -17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / +44kg

- Protections : tibiales, cubitales, génitales, casque, gants (mitaines) et protections du pied (pitaines).
- Système : touches du pied au plastron

---

### Minimes : nés en 2012 & 2013.

Masculins : -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / +57kg

Féminins : -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / +51kg

- Protections : tibiales, cubitales, génitales, casque, gants (mitaines) et protections du pied (pitaines).
- Système : touches du pied au plastron

## ACCRÉDITATION ET PESÉE ?

Les pesées se feront sur place de 18h00 à 20h00 le 17 février. Pas de pesée délocalisée.

Chaque compétiteur devra présenter un certificat médical à jour et sa licence saison 2022 - 2023, sous peine de non-participation.

L'autorisation parentale sur le passeport est indispensable pour les mineurs. Les accréditations seront remises le samedi matin.

## CONDITION DE PARTICIPATION ?

Chaque club devra mettre à disposition de l'organisation un arbitre par club engagé ou payer une amende de 25 euros, les repas du midi, pour les arbitres étant pris en charges par l'organisateur.

Pour le bon déroulement de la compétition, veuillez impérativement contacter le responsable de compétition par mail :

- [squellenec@gmail.com](mailto:squellenec@gmail.com) pour lui communiquer vos listes d'arbitres avant le 05 février 2023.

Toutes les demandes reçues, après la date, ne seront pas prises en compte et les arbitres officieront à titre bénévole.

**Droit d'engagement** : 20 euros par combattant et coach, entrée gratuite pour le public.

Inscriptions à faire sur le site :

- <https://www.martial.events/fr> avant le 10 février 2022 à 23H59.

## NOTE AU CLUB

Pour cette compétition, nous souhaitons mettre en avant les **jeunes coaches en permettant aux catégories espoirs de coacher (16-20 ans)**.

Aussi, nous vous invitons à mobiliser vos espoirs en priorité dans la mesure du possible.

# AGENDA DE LA COMPÉTITION ?

## VENDREDI

- 18H00 a 20H00 Pesee au palais des sports

## SAMEDI

- 7H00 Ouverture du Palais des Sports.
- 7H30 - 8H00 Briefing des coachs et petit déjeuner commun.
- 8H00 - 8H30 Présentation et information aux compétiteurs.
- 9H00 - 17H30 Deroulement de la competition.
- 18H00 Fin de la journée.

# RÈGLEMENT ?

Deux moyens de paiement pour les clubs : Avant le 10 février 2022.

**Par virement bancaire :**

- IBAN : FR76 1440 6101 1590 0140 2521 866 BIC : AGRIFRPP844

**Par martial events :** directement en lignes.